FA-1,8303
Case
FRC
1661

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR CORNET (du Loiret),

Président du Conseil des Anciens,

A l'occasion de la fête de la fondation de la République.

Séance du premier vendémiaire an 8.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

C'EST sous les auspices de la victoire que nous célébrons la fête de la fondation de la République française. Cette fondation est un de ces grands spec-

THE NEWBERRY LIBRARY

tacles dont l'univers est décoré de temps en temps ; elle paroît être un de ces phénomènes qui étonnent par leur éclat et par l'influence qu'ils doivent avoir sur les destinées du monde entier. En effet, tous les peuples modernes ont subi le joug de la conquête. Les noms assignés aux différentes natures de gouvernement n'ont point changé l'état des choses. Celui de République, échappé aux institutions despotiques, n'a eu jusqu'ici d'autre réalité que celle d'avoir transmis la puissance publique dans les mains d'une caste privilégiée, au lieu de l'avoir laissée dans celles d'un seul homme. La tyrannie des castes est plus intolérable et plus fatale à la liberté que celle d'un seul, parce que quelques formes, en apparence populaires, semblent lui servir de garantie.

Il étoit réservé au peuple français de se frayer une route nouvelle, de dire, par un mouvement général et spontané : *Je veux être libre.* A sa voix, une assemblée composée des anciens élémens de la monarchie, dans laquelle l'inégalité des rangs, la diversité des titres auront paru devoir faire un obstacle insurmontable à son homogénéité, prendra un caractère digne d'elle, digne de la nation qu'elle représente ; elle se constituera *Assemblée nationale.*

Dans ce nom se confondront les titres, les ordres, les rangs, les dignités ; et cette assemblée, sous la monarchie, en présence d'un roi, menacée à chaque instant par les coups du despotisme encore en armes, sera toute républicaine. La marche trop lente à son gré des événemens, l'empêchera de décréter la République ; mais, même en respectant quelques antiques préjugés, même avec des formes en apparence monarchiques, et subissant la loi du moment, elle en jettera les fondemens.

Un grand nombre des hommes qu'elle renferme dans

son sein, la plupart de ses actes, sa constitution même, voudront la République ; elle sera demandée, sur l'autel de la patrie, au milieu des poignards et des baïonnettes, malgré le revirement et la fureur des partis, et dans les rangs mêmes où la mort vole. Si le moment n'en est pas encore venu, si vous devez être des victimes trop prématurées, ralentissez, s'il vous est possible, votre ardeur, vos nobles élans, vous hommes du 14 juillet, vous tous Français qu'un roi parjure a trouvés sous les armes, lorsqu'après sa fuite honteuse il est ramené au milieu de vous, vous dont le silence a été l'expression sublime d'un pardon non mérité.

Mais des événemens plus décisifs accélèrent la chûte d'un trône qui fatiguoit un peuple qui ne pouvoit plus supporter une telle superfétation politique ; au-dehors, les rois se coalisent et se reconnoissent tyrans solidaires, en déclarant que la solidarité de l'esclavage enveloppera tous les peuples.

Le territoire français est envahi ; la trahison du dedans, la perfidie des gouvernemens avec lesquels la France vit en paix, la mettent à deux doigts de sa perte ; les canons de l'ennemi font écho avec ceux qui détruisent la royauté en France, la République est proclamée au bruit des uns et des autres.

Je te salue, premier vendémiaire, jour de gloire et d'espérance.

A peine les hommes que la nation a revêtus de sa toute-puissance se sont-ils réunis, à peine se sont-ils formés en Assemblée délibérante, en Convention nationale, nom qui rappelle de si grands souvenirs, qu'ils portent ce décret si sublime : *La Convention nationale décrète que la royauté est abolie en France.* La France entière y applaudit ; tous les peuples, dans le silence et dans l'attente, sanctionnent cette loi de la nature

et du génie ; les rois en fureur la maudissent et l'abhorrent ; ils jurent d'anéantir le peuple qui l'a osé porter : mais leurs efforts sont vains, leurs foudres sont impuissantes, leurs cohortes fuyent de toutes parts, et le pas de charge des républicans porte au milieu de leurs états l'épouvante et l'effroi ; leurs chants s'y font entendre ; ces rois si vains, si menaçans, se retirent dans le lieu le plus reculé de leurs palais, afin que leurs oreilles n'en soient pas effarouchées ; la générosité du vainqueur redonne à plusieurs d'entr'eux l'espérance et la paix.

Ce que nous avons fait de grand, d'utile, de généreux, de sublime, l'histoire le redira ; mais aussi elle redira ces fureurs . . . . . Ah ! que ne nous est-il possible d'en arracher ces pages ensanglantées ! . . . . . Efforts inutiles, vains regrets, le crime est consommé, les victimes ont succombé ! . . . Eh bien ! forçons ceux même qui trouvent tant de douceur à retracer les malheurs de la génération présente, les fautes et les crimes de ses tyrans, forçons-les aussi à redire nos regrets et notre douleur, forçons-les à admirer nos généreux efforts pour les réparer et les faire même oublier, et à célébrer enfin nos succès et nos triomphes.

Il nous falloit détruire ; ceux qui se trouvent au milieu des ruines, ceux que des décombres ensévelissent, peuvent, avec quelque raison, accuser les auteurs de leurs désastres : leur infortune privée les empêche de s'animer aux rayons d'une gloire prochaine, d'un bonheur futur. Mais, nous qui avons survécu à tant de destructions, nous qui, d'un pas ferme et assuré, avons franchi les espaces qui séparoient le temps passé du temps présent ; nous qui, d'une main hardie, avons renversé les colonnes qui soutenoient un édifice antique et colossal, et avons échappé aux dangers de son

écroulement universel; nous qui nous nous trouvons, après dix années d'agitations, d'orages, de bouleversement, de destruction et de mort, debout sur un terrein qui se raffermit, revêtus des pouvoirs d'un grand peuple qui veut la République, la liberté, l'égalité, qui a tout souffert, tout enduré pour elles, ne devons-nous pas répondre à un veu si prononcé, réaliser tant d'espérances, consoler l'humanité des maux qu'elle a soufferts, cicatriser les plaies du corps politique, répandre enfin sur elles un baume salutaire ? Si nous le devons! Au centre de l'autorité publique le peuple paroît toujours heureux : mais l'état n'est pas dans la grande cité, et ce luxe des hommes nouveaux qui épouvante l'austère républicain, n'offre aucune garantie pour le bonheur de trente millions de citoyens.

Plus de destruction, les temps sont changés. Les lois du monde politique sont en corrélation avec celles du monde physique. La destruction continue anéantit le système ; temporaire, c'est un accident qui le vivifie et le régénère.

Si nous marchions de révolution en révolution, au lieu de consolider notre ouvrage, nous l'exposerions à toutes les attaques qu'on oseroit lui porter. Les succès des uns justifieroient ceux des autres : tout ambitieux qui ne seroit pas revêtu du pouvoir, regarderoit comme très-légitimes les tentatives qu'il feroit pour s'en saisir. Il n'y a pas en effet de raison, lorsqu'il n'y aura pas de fixité dans les principes et dans les bases d'un gouvernement, pour qu'il ne soit pas le droit du premier occupant. Le gouvernement de la République est démocratique ; le principe de la démocratie est que chaque citoyen jouisse de la plus parfaite égalité de droit. L'élection populaire résulte de l'égalité des droits, puisque chacun a pû être élu ; mais, quand l'élection est faite d'après les lois, laissez donc jouir sous l'empire

de la loi l'élu de son titre et de ses droits ; ne l'attaquez, sous le rapport de l'exercice de ses fonctions, qu'au nom de la loi : ce sera alors que le magistrat aura une garantie ; ce sera alors qu'il pourra remplir dignement ses fonctions. Mais si vous le tourmentez, si vous l'agitez, si il est à tout moment exposé au danger de perdre sa force morale, la considération personnelle et la confiance publique, alors il ne pourra plus faire aucun bien ; il luttera encore avec quelque courage, mais enfin il succombera, et le gouvernement, par des exemples réitérés et fâcheux, sera livré à une mobilité funeste, à des attaques de tout genre et si multipliées, que sa ruine deviendra inévitable, et entraînera la perte de la liberté publique.

La République est fondée ; elle l'est sur des bases inébranlables, la liberté et l'égalité L'énergie du peuple français, le courage de nos guerriers, nos victoires, nos pertes, nos succès, nos malheurs, la haine que nous ont vouée les amis des rois, un trône renversé, l'idole abattue et enfoncée dans les abîmes profonds : voilà les gages que nous lui avons tous donnés, voilà les garans de sa durée, voilà les liens indissolubles qui nous attachent tous à elle. Si notre sort est lié au sien, si nous ne pouvons nous sauver qu'avec la République, veillons donc à sa conservation, veillons à celle de la constitution qui en garantit la durée. La conservation anime tout, elle est créatrice par sa seule force de propension.

Les empires ont des périodes de grandeur et de décadence. Les causes des unes et des autres ont été développées par nos plus grands publicistes. Des symptômes alarmans peuvent se manifester ; faisons-les disparoître en remontant le ressort du gouvernement. Puisse le principe de la démocratie, puisse l'amour de la liberté et de la patrie être les régulateurs de

toutes nos pensées, de tous nos travaux, de toutes nos institutions! Ne nous laissons plus séduire par des vues d'agrandissement et de conquête. Garantissons à la nation française les limites que lui a indiquées la nature, et que lui a données la victoire; sa part sera encore assez belle: mais ne perdons pas de vue que les guerres éloignées ont toujours été des causes certaines de décadence. Que manque-t-il aux Français pour qu'ils soient heureux? qu'ils veuillent l'être.

Le génie de la liberté a marqué l'époque de notre grandeur et de notre prospérité; l'ivresse du pouvoir nous l'a montrée comme un songe, et elle est déja bien loin de nous. Nous possédons encore tous les élémens de la puissance des nations; mais il y a plus de sagesse et d'avantage à ne pas vouloir tout ce qu'on peut, qu'à le tenter. Les corps les plus vigoureux et les plus nerveux, en faisant admirer leurs forces par de grands essais et de fortes tentatives, sont aussi conduits à l'épuisement, malgré le sentiment de leur gloire. Une attitude imposante et conservatrice seroit un garant plus sûr de leur durée et de leur puissance. Notre histoire compte quatorze siècles de monarchie, qu'elle puisse raconter quatorze siècles de république! Eh quoi! des rois, une cour, les suppôts du despotisme ont pu tenir vingt-cinq millions de Français sous le joug, et en faire les instrumens de leur usurpation; et ces mêmes Français, maîtres de leurs mouvemens, gérans leurs propres affaires, ne pourront déployer un aussi grand appareil, faire reconnoître et respecter leur puissance! Liberté! jette les yeux sur ton dernier asyle, et prépare-toi à te voir exilée du monde entier, si le Français n'a pas le courage de le préserver de l'invasion et de la conquête. Ah! plutôt mourir!

Le découragement est aussi la mort. Nous avons six cent mille combattans; la France toute entière peut

être en armes, quand le moment en sera venu, et nous désespérerions du salut de la République! Ah! elle est impérissable. Sa grandeur ne se déploiera jamais autant que dans le moment du plus grand danger. Que ceux qui sépareront leur cause de celle de la patrie et de la liberté périssent; ils ne sont pas Français. Les nuances ont disparu.

Ce n'est pas pour la royauté capétienne que combattent les coalisés, c'est notre territoire qu'ils veulent conquérir; ils veulent que le Français comme le Russe se vende avec la terre. Suwarow s'inquiète peu si tel Français est plus patriote que tel autre. Ce sont des esclaves qu'il lui faut; il l'est lui-même; il ne peut plaire à son maître, et se mettre à l'abri du voyage de Sibérie qu'en secondant les fureurs d'un nouvel Attila. Opposons à ces fureurs l'action généreuse et forte d'un peuple libre; ne faisons pas de nos désastres de nouveaux moyens de désastre, et nous verrons bientôt s'écrouler cet échafaudage de terreur, de victoire et de conquête.

Avons-nous pu penser que la victoire ait pour toujours déserté nos drapeaux? Le nombre, l'ineptie, la trahison, la lâcheté ont pu la faire passer dans les rangs de nos ennemis; la valeur et la liberté la rameneront dans les nôtres. Ses accens, qui avoient été interrompus, ne viennent-ils pas de se faire entendre? Un peuple ami a vu son territoire envahi par le perfide Anglais et le barbare Russe; il a vu ses flottes livrées, et devenir le prix de la plus insigne perfidie, ou de la plus infame lacheté, et cependant il n'a pas désespéré du salut de son pays et de celui de la liberté. Le Français étoit toujours en armes, il étoit là, réuni au Batave; ils ont déja fait payer cher aux Anglo-Russes quelques succès éphémères. Sous peu, le sol de nos alliés sera purgé de ces hordes déprédatrices et assas-

sines, et l'artisan de cette guerre impie qui désole les plus belles contrées de l'Europe, le *Roi-Pitt* aura à se justifier devant un parlement, servile il est vrai, mais aussi devant la partie saine, éclairée et impartiale de toutes les nations, aux yeux de la postérité, des maux qu'il aura causés à son pays, et de ceux dont il aura affligé l'humanité.

Mettons à profit et les fautes de nos ennemis et nos succès. Que la République française, comme l'astre du jour, parcoure le cours de ses hautes destinées, sans être alarmée lorsque quelques nuages épais viendront obscurcir momentanément sa clarté brillante.

Les évènemens fâcheux qui se sont succédés depuis l'ouverture de la campagne; ce débordement de barbares qu'ont arrêté avec peine nos armées trop foibles, découragées, trahies, manquant de tout; cette imprévoyance funeste qui a été comme le caractère distinctif de toute l'administration publique, ces rapines, ces brigandages, ces vols impunis, la licence, l'indiscipline, la leçon elle-même du malheur, doivent retremper nos ames, redonner aux Français, aux républicains, avec l'espérance, leur première énergie. Mais ce n'est pas par saccades et par bonds qu'elle doit se manifester. Son action doit être aussi régulière que prononcée. L'esprit public d'un grand peuple ne consiste pas dans les convulsions de l'agonie, dans quelques efforts violens et de peu de durée. Il renverseroit tout dans des momens, ou souffriroit tout dans d'autres, comme l'a dit *Montesquieu*. Attachons les citoyens à la République par de bonnes lois, par la justice et le bonheur; il y aura alors un véritable esprit public; le Français aura une patrie, une constitution qu'il chérira; et les hommes, dans le besoin, sortiront de dessous terre tout armés.

Déja plus de cent bataillons s'apprêtent dans nos cent départemens à voler à la défense de nos frontières. Les tyrans du nord peuvent vomir de nouvelles hordes d'esclaves ; les enfans de la liberté, guidés par l'honneur, le devoir, l'amour de la patrie, par la gloire et par l'exemple, les feront repentir de leurs perfidies et de leurs fureurs.

Lorsque nous élevons un autel à la Concorde, lorsque la France entière se range autour de lui et jure l'union, il faut écarter, il faut perdre de vue ces idées surannées de monarchie, de royauté, de distinction et de division entre les citoyens. C'est la République qu'il faut affermir et consolider ; c'est la République qui doit triompher. Son triomphe est dans l'union des républicains, dans celle des Français. La Concorde avoit un temple au capitole : les Romains s'assembloient dans ce temple pour délibérer des affaires de la République. Que le lieu des séances de chaque Conseil soit le temple de la Concorde, chaque Français viendra y apporter ses vœux et son encens. L'autel dressé dans chaque canton, où sont incrits ces mots : *Paix à l'homme juste, à l'observateur fidèle des lois*, sera embrassé par tous les bons citoyens ; ils se refugieront autour de lui quand le précepte qu'on y lira sera violé. Tous feront à la Patrie, à l'Union, à la Liberté, les sacrifices que leurs dangers leur imposeront ; et le peuple entier, debout contre ses oppresseurs, contre ses ennemis de tout genre, saura mettre son territoire à l'abri de l'invasion et préserver la constitution qu'il s'est donnée, celle de l'an 3, des attaques que des insensés ou des téméraires oseroient lui porter. Pour nous, à qui le peuple français en a remis le dépôt, à la fidélité de qui il l'a confié, nous, ses gardiens nés, nous saurons aussi lui faire un rempart de nos corps ; nous saurons la défendre envers et contre

tous : le serment que nous allons en faire ne sera pas vain, périsse celui qui en auroit la pensée !

Je jure fidélité et attachement à la constitution de l'an 3 ; *je jure de m'opposer de tout mon pouvoir au rétablissement de la royauté en France et de toute espèce de tyrannie.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 8.